

Consultable sur Internet à l'adresse ci-dessous

Site internet de la commune : www.plouguin.fr - Courriel : mairie@plouguin.fr
Plouguin également sur [facebook](https://www.facebook.com/plouguin) - Tél. : 02.98.89.23.06 - Fax : 02.98.89.20.94

Taxi Plouguin : Le Marhollec Isabelle 06.82.13.98.64
Correspondant de presse :
Télégramme : J.Y. Tournellec 06.63.24.11.10 –
jeanyvestournellec@bbox.fr. Ouest France : Agnès
Gondar 06.63.69.54.31 – agnesof@bbox.fr
M. Prietz, conciliateur de Justice, sur RDV au
02.98.48.10.48.
Cabinet médical : 06.66.16.40.86.

Cabinet infirmier : 02.98.89.25.98
Véronique Prémel, infirmière libérale : 02.29.02.66.50.
Pharmacie de garde : Appelez le **32 37** et laissez-vous guider.
Vous obtiendrez la ou les pharmacie(s) de garde la ou les plus
proche(s) de votre domicile. Cette information est également
affichée à la porte de la pharmacie de Plouguin.
Médecin de garde : En cas d'urgence appeler le **15**
Ambulance de garde : 02.98.32.60.60 – 02.98.32.68.06

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage
unique



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres

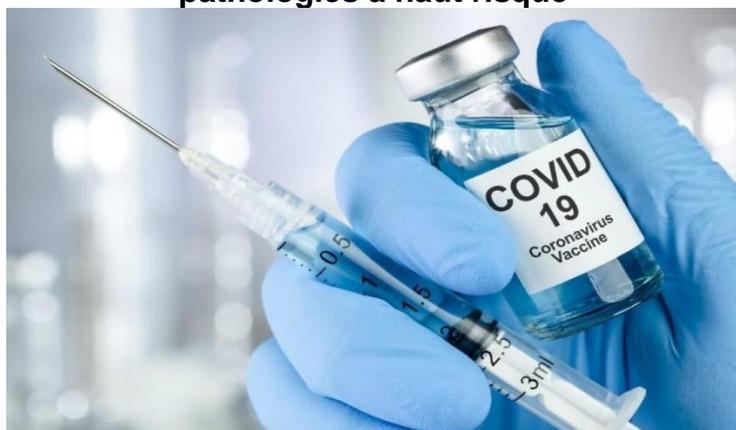


Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément
de ces gestes, porter un
masque quand la distance
d'un mètre ne peut pas
être respectée

**Vaccination contre la Covid-19
des personnes sans moyen de locomotion
âgées de plus de 75 ans et celles atteintes de
pathologies à haut risque**



Si vous êtes dans l'incapacité de prendre rendez-vous, la Mairie de Plouguin propose de vous accompagner dans cette démarche.

Ce service s'adresse en priorité aux **personnes seules et isolées**. Nous encourageons les personnes en capacité ou entourées de leur famille à effectuer les démarches de leur côté pour maximiser leurs chances d'obtenir un rendez-vous.

Vous pouvez vous inscrire par internet sur le site sante.fr (choisissez les centres de Saint Renan et Bohars si vous voulez profiter du Plougibus) ou par téléphone au 02.98.14.51.43 (Bohars) ou au 02.57.18.00.61 (Saint-Renan).

Par ailleurs, dès que des rendez-vous seront possibles, la commune de Plouguin organisera le transport des personnes sans moyen de locomotion pour les centres de vaccinations de Bohars et Saint-Renan.



La commune de Plouguin compte un second médecin depuis janvier.

Le Docteur Damien Jugie a pris ses fonctions dans l'ancien presbytère (cabinet de droite anciennement utilisé par la Naturopathe).

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 02.98.84.19.13 ou par internet en cliquant sur le lien suivant : <https://rdv.medphone.bzh/rdv/jugie-damien>

Bibliothèque municipale

Envie de lire une nouveauté pendant les vacances d'hiver ? L'équipe de la bibliothèque a procédé à ses achats de début d'année. Venez retrouver leurs romans, policiers, biographies fraîchement débarquées dans les rayons. Votre bibliothèque reste ouverte aux horaires « presque » habituels : le mardi de 9h à 11h, le mercredi de 16h30 à 17h45, le samedi de 14h à 15h et le dimanche de 10h30 à 11h30. Au plaisir de vous y retrouver.



Matinée « Gouzel » à Plouguin

Une matinée de débroussaillage est programmée le **jeudi 4 mars**.

Le rendez-vous est fixé à 8h30 à l'atelier communal.

Prévoir gants, bottes et outils... et votre masque.

Tous les volontaires sont les bienvenus.

Horaires des messes :

Samedi 27 février à 16h30 à Lampaul-Ploudalmézeau et à Milizac. **Dimanche 28 février** à 10h30 à Ploudalmézeau et à Saint-Renan.

Dans le respect des gestes barrières : distanciation physique, port du masque obligatoire dès 6 ans.

Mardi 2 mars
et
Jeudi 4 mars
de 14h à 17h



ESPACES LOISIRS
ITINÉRANTS

Salle Saint Pierre 2

Rencontre et échanges
avec les animateurs de
la Fédération Sportive et Culturelle
pour les 14 /17 ans

Entrée libre et gratuite !

Gestes barrière et port du masque obligatoires



PARTICULIERS DÉTENTEURS D'OISEAUX

Face au risque sanitaire élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire,
mettez vos animaux à l'abri des oiseaux sauvages



Enfermez vos volailles ou
installez un filet de protection



Déclarez vos animaux à la mairie
du lieu de détention



SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE
CONSERVEZ LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.



Déclarez vos animaux à la mairie

Pour faire face à un éventuel cas d'influenza aviaire, il est nécessaire de connaître les détenteurs d'oiseaux, qu'ils soient professionnels ou particuliers.

Cela permet, en cas de détection du virus dans un secteur donné, d'organiser le plus rapidement possible une surveillance permettant de savoir si la maladie circule ou non.

Les détenteurs non professionnels de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de se déclarer auprès de la mairie (formulaire Cerfa 15472*02).

La mairie tient à jour un registre des détenteurs d'oiseaux.



Piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles sur le Bas-Léon

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon lance un appel à bénévoles pour le piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles (rats musqués, ragondins).

Introduits dans les années 50 pour l'élevage, ces rongeurs sont en constante progression et responsables de dégâts sur les berges des cours d'eau.

Cette mission d'utilité publique est donc nécessaire pour protéger le patrimoine naturel du territoire.

Si vous êtes intéressés, des cages sont mises à votre disposition à compter du 1^{er} mars. Vous pourrez les retirer au siège du Syndicat des Eaux du Bas-Léon à Kernilis en contactant M. Kilian Briand au 06.32.10.68.05.

Pour récompenser l'investissement des piégeurs, chaque prise est rémunérée par le syndicat à hauteur de 3,00 €. Besoin de plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter.



Collecte des Restos du Cœurs

Les bénévoles des restos du cœur comptent sur vous et vous attendent les vendredi 5 et samedi 6 mars à la sortie des supermarchés de Plabennec, Lannilis, Landéda et Plouguerneau.

Mobilisons-nous pour ces journées de solidarité.

EMPLOI – FORMATION



Des offres d'emploi sont disponibles sur le territoire des Abers.

Consultez-les en ligne :

<https://www.pays-des-abers.fr/maison-de-l-emploi-de-la-communaute-de-communes-du-pays-des-abers.html>

Le Télégramme

recherche une personne sérieuse et motivée pour effectuer la livraison des journaux sur le secteur de Plouguin/Lanrivoaré. Idéal pour un complément de revenus (retraité, indépendant, salarié, femme au foyer, agriculteur, etc.) Véhicule indispensable. Contact : 02.98.33.85.51.

PETITES ANNONCES

Vends tronçonneuse STIHL, guide 40 cm. Etat neuf, 300 €. Contact : 06.41.08.32.82.

Vétérinaire recherche maison en location à l'année acceptant chiens, dès avril mai 2021, sur Plouguin et ses environs. Toute proposition étudiée. Contact : 06.12.95.43.27.

ANNONCES COMMERCIALES

Les Serres de GOURANOU de Ploudalmézeau vous proposent des salades à repiquer (laitues, feuille de chêne verte et rouge, batavia, frisée, etc.), des oignons rosés, betteraves, carottes, pommes de terre « Ostarra » et des échalotes à repiquer.

Horaires : jusqu'au 26 février, ouverture de 13h30 à 16h30.

A partir du 1^{er} mars, ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Ouverture le samedi matin à compter du 3 avril.

Steel Ouest vous informe de son installation sur Ploudalmézeau. Dans le domaine de la création métallique, l'entreprise vous accompagne dans vos projets : escaliers, garde-corps, verrière, portail, carport, terrasse, mobilier, etc. Contact : Yohann Bégoc au 06.68.14.51.10 ou par mail steel.ouest@yahoo.com

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Association Sportive de PLOUGUIN A.S.P. marche

Mardi 2 mars : Plouguerneau – Le pont du diable

Vendredi 5 mars : Plourin – Les colonnes de justice

Dimanche 7 mars : Le Relecq-Kerhuon – Sainte-Barbe

TRÉOUERGAT

Le bureau du Foyer Rural a décidé d'annuler la Fête du Cheval 2021 et vous donne rendez-vous en mai 2022.